

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2020 À 19H00

1. Constatation du quorum, conformité de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour ;
2. Signature des chèques, effets bancaires et autres documents à compter du 22 septembre 2020 ;
3. Nomination du responsable de l'accès à l'information ;
4. Adoption de la Politique de reconnaissance des employés de Piedmont ;
5. Autoriser la mairesse et la directrice générale et greffière à signer les lettres d'ententes no. 2020-06 et 2020-07 avec le Syndicat des employés de la Municipalité de Piedmont ;
6. Autoriser la mairesse et la directrice générale et greffière à signer le contrat de travail de M. Jean-François Albert ;
7. Période de questions ;
8. Levée de l'assemblée.